

# Contexte COVID 19 en France : focus sur les digestats



Fabrice Marcovecchio Olivier Mathié



# SOMMAIRE

Contexte

1- Homologation

2- Normalisation

3- Cahier des charges ministériel

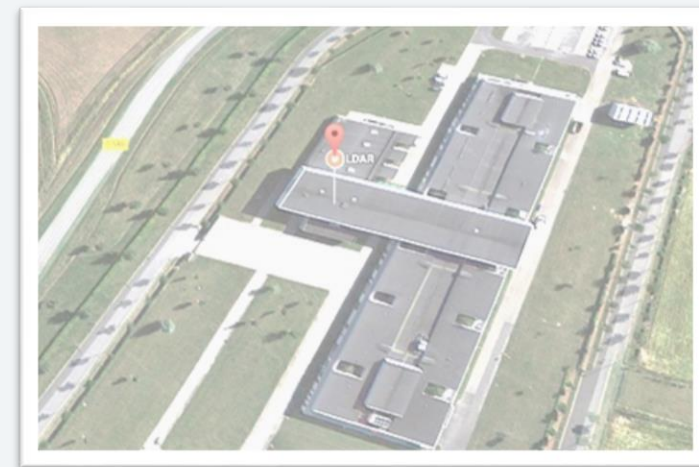
4- RCE 1069/2009

5- INTRANTS

Conclusions

Références

# Contexte : LDAR



En Haut de France, région frontalière Bénélux.

150 personnes-5500 m<sup>2</sup>

activités prélèvements-analyses- expertises-RD \*:

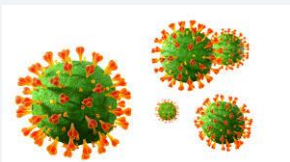
- Analyses COVID-19 PCR pour Santé Humaine (*LDAR déjà accrédité en PCR Santé animale sur plusieurs paramètres*)
- Activités de surveillance et de communication sur MOUSTIQUE TIGRE

Réglementation Fertilisants et Expertise Réglementaire :

- Mondiale pour Chimie, Microbiologie des fertilisants (2020)
- Europe / prélèvement et analyse réglementaire, Azote, AMM par Reconnaissance mutuelle et programme de recherche européen INEMAD *EUFP7* sur les digestats (2011-2016)
- France Présidence Commission Méthodes d'Essais pour les engrais, amendements, travaux sur AMM (Autorisation Mise sur le Marché EX Homologation)
- *Participation au collectif COVID19-DIGESTAT pour CBM ATEE (2020)*
- *Accrédité depuis 25 ans (prélèvement, analyses dans une vingtaine de domaines)*



*\*10 000 fertilisants et intrants analysés par an (chimie, microbio, innocuité, efficacité)*

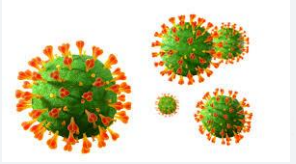


# Contexte COVID-19 et digestats 1/2

- les être malades *peuvent* excréter des pathogènes viables dans les déjections (Virus, Bactéries, ...)
- LA VOIE PRINCIPALE DE CONTAMINATION du COVID 19 EST L'AERO DISPERSION.
- La réglementation demande des boues hygiénisées quant au **COVID**  
( France Mars 2020, , Belgique,...) impactant les digestats les utilisant en matières premières, ou eaux usées ou matières de vidanges.
- Importations croissantes de produits avec SPAN\* \*\* demandés par les Agriculteurs du Grand Est, Ile de France et Haut de France

\*SPAN Sous Produit Animaux

\*\*Produits organiques : Compost de digestats, digestats liquides, fraction solides, compost, déjections...



# Contexte COVID-19

- Nouvelles réglementations ( *CDC digestats 2017-2019, Compost-Digestats avec SPA RCE 142/2011 Sous Produits Animaux, RCE* )
- Formalisations ou exigences différentes (*ANSES 2020, DDPP's 2020*)
- Des projets réglementaires renouvelés (*Normes digestats 2020, new CDC DIG 2020, ...*)
- Des alertes sanitaires (*H3N1, PPA, COVID dans des élevages de Visons, paratuberculose bovine, flavescence dorée, xylella fastidiosa, nématodes de quarantaine ...*)
- Des progrès analytiques (*COVID, PCR...*)
- Le risque de transmission Animaux- Homme est limité ou semble globalement sous contrôle

# 1- AMM

- Pas de mesure directe COVID demandée à ce jour. indicateurs d'hygiénisations et évaluation microbiologique complète sur plusieurs lots et mesures homogénéité intra lots pour la microbiologie
- Un digestat traité a été homologué pendant la période de confinement  
(avec boues agroalimentaire , 0 pathogènes et indicateurs, IH < LIMITE QUANTIFICATION sur une petite dizaine d'échantillons)
- L'AMM est valorisée en Europe et Afrique (garantie d'innocuité, d'efficacité et de qualité de production)

## 2 Normalisation 1/2

- Principalement produits concentrés, traités, hygiénisés, mélangés, compostés avec traitement de digestats, souvent solides

- NF U 42-001 microbio à discrétion de l'administration
- PR NF 42-001-2 ET 3 (eng. Organiques et organo minéraux) , ...*indicateurs E Coli, enterocoques, Salmonelles*
- NF U 44-051, NF U 44-095 (amendements organiques)+additifs autorisés, >>20 % MO  
*Avec microbiologie pathogènes, indicateurs d'hygiénisation*

*Possibilité de retrait de produits dangereux.*

## 2 Normalisation

### Traçabilité- HACCP ;

*Les agréments sanitaires, les déclarations sont demandés si présence de sous produits animaux, selon les différentes activités relevant de l'article 23 du RCE 1069/2009 (production, transformation, entreposage, distribution, stockages, mise sur le marché...).*

*Cet agrément permet ET facilite l'importation de produit normalisés*

*Traçabilité- HACCP peut prendre en compte une réflexion COVID 19*



### 3- Cahier des charges CDC DIG AGRI



La GESTION DE LA QUALITE HACCP est prévue.

Elle peut inclure un point sur le COVID.

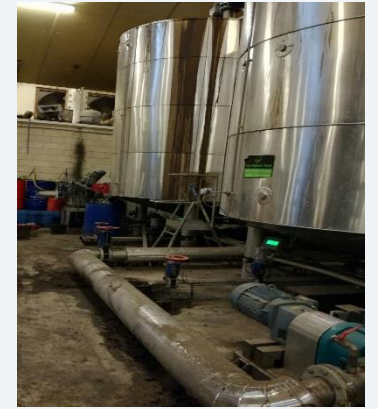
La réalisation de contrôle des 2 indicateurs IH est appréciée.

Utilisée parfois aussi par des importateurs selon les acteurs du marché.

Possibilité de retrait de produit en cas de produits à risque ou non conforme.

Les boues urbaines ne sont pas tolérées dans les intrants. Les boues agro alimentaires sont acceptés sous conditions

## 4- RCE 2009/1069



- en cas d'agrément sanitaire\* \*\*, sous produits animaux, digestats et compost avec sous produit animaux sont en circulation en Europe *avec traçabilité.*
- Des dérogation sont refusées (cas de fientes de poules avec H3N1 en 2019).
- Si contamination ponctuelle de sous produits animaux, il y a traitements ou destruction spécifiques des SPAN selon la contamination
- Les conditions d'usage des digestats bruts ou transformés ne se sont pas définis
- Des pays préfèrent l'hygiénisation post méthanisation

*\*traçabilité -HACCP, contrôle avec obligation de résultats.*

*\*\*Les méthodes de prélèvement et parfois d'analyse sont en cours de normalisation.*

# 5- INTRANTS de METHANISATION

Un travail amont est possible sur les intrants de méthanisation

1- Prélèvement, préparation, séparation d'intrants sensibles\*

2- Evaluation sur l'intrant brut ou préparé (pouvoir méthanogène- indésirables, toxicité, expertises diverses, valeur agronomiques, analyses microbiologiques ...)

Il sera important de réaliser ces manipulations avec sécurité pouvant contaminer par aéro dispersion. Pour le COVID et d'autres pathogènes. Port d'EPI\*\*, information des différents acteurs (livreurs, opérateurs des sites et des laboratoires, techniciens,...)

\* boues urbaines, matières de vidanges, toilettes sèches, déjections animales contaminées principalement

\*\**Equipement de Protection Individuels, travail sous hotte, ...*



Mesure d'indésirables dans soupes agro alimentaires avant méthanisation

# Conclusions



- Globalement peu de contamination animaux d'élevage – homme **en l'état actuel des connaissances**. Mais
- Contrôler, traiter, gérer les intrants sensibles ...avec obligation de résultats
- Réglementation globalement pertinente
- Traçabilité et contrôles accrus.
- Le marché demande des produits sûrs, tracés, de qualité. Les produits de qualité supérieure ou d'excellence quant à la microbiologie sont valorisés.
- Prudence sur l'aéro dispersion notamment sur des intrants sensibles
- port d'EPI



Merci

[dcillier@aisne.fr](mailto:dcillier@aisne.fr) Responsable Technique Parasitologie-PCR LDAR

[fmarcovecchio@aisne.fr](mailto:fmarcovecchio@aisne.fr) Chargé de Projet

[omathie@aisne.fr](mailto:omathie@aisne.fr) Directeur LDAR

Des questions ?

# REFERENCES.

- [https://ec.europa.eu/environment/chemicals/reach/pdf/40039%20Digestate%20and%20Compost%20RMOA%20-%20Final%20report%20i2\\_20190208.pdf](https://ec.europa.eu/environment/chemicals/reach/pdf/40039%20Digestate%20and%20Compost%20RMOA%20-%20Final%20report%20i2_20190208.pdf) Digestate and compost as fertilisers: Risk assessment and risk management options.
- <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7126561/> Ranking hazards pertaining to human health concerns from land application of anaerobic digestate.
- [https://www.expo-biogaz.com/sites/default/files/uploads/2019-06-13\\_10-fmarcovecchio-expobiogaz\\_2019.pdf](https://www.expo-biogaz.com/sites/default/files/uploads/2019-06-13_10-fmarcovecchio-expobiogaz_2019.pdf) Contexte Réglementaire et sanitaire en France et Bénélux : focus sur les digestats, références sanitaire officielles + <https://www.anses.fr/fr/content/avis-et-rapport-de-l%E2%80%99anses-sur-la-p%C3%A9riode-de-latence-de-xylella-fastidiosa-sur-le-genre>
- <https://www.plateforme-esa.fr/article/covid-19-et-animaux-mise-a-jour-au-21-07-2020>

COVID-19 et animaux. Mise à jour au 21/07/2020

